

Démarche : Demande de financement Erasmus+  
Organisme : Pôle Erasmus Enseignement Agricole Public Bourgogne Franche Comté

## Identité du demandeur

Email

Etablissement  
SIRET

Dénomination

Forme juridique

## Formulaire

Connaître les demandes des différents établissements membres du Consortium (nombre de mobilités, durée prévisionnelle, destinations envisagées...) pour établir la demande de financement auprès de l'Agence Erasmus dans le cadre des appels à projets.

### Identification Etablissement demandeur

#### Identification Etablissement demandeur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

EPLEFPA Beaune Viti Agro Campus

EPLEFPA Besançon / Dannemarie

EPLEFPA Valdoie Formation

EPLEFPA Vesoul AgroCampus

ENILEA Mamirolle / Poligny

EPLEFPA Lons-le-Saunier Mancy

EPLEFPA Montmorot - Edgar Faure

EPLEFPA Macon / Davayé - Lucie Aubrac

EPLEFPA Fontaines / Charolles

EPLEFPA Dijon Quétigny Plombières

EPLEFPA Terres de l'Yonne

EPLEFPA Tournus

EPLEFPA Chatillon La Barotte

## Demande de financement Erasmus+

- EPLEFPA Château Chinon - Morvan
- EPL de Vélet
- DRAAF-SFRD

## Identification de la personne remplissant la demande

### Civilité

- Mme
- M.

### Nom

### Prénom

### Fonction

### Adresse électronique

### Numéro de téléphone

## Enseignement et Formation Professionnels (EFP)

### Projet EFP

Le projet concernant l'EFP débutera le 1er juin de cette année et se terminera le 31 août de l'année suivante.

Merci de faire la demande la plus réaliste possible des mobilités envisagées dans cette période.

## Mobilité des apprenants

### Mobilité de courte durée à des fins d'apprentissage pour les apprenants de l'EFP (stage)

#### Précisions

La durée éligible de ce type de mobilité est de 10 à 89 jours.

Les apprenants de l'EFP peuvent effectuer un séjour d'apprentissage à l'étranger chez un prestataire d'EFP partenaire, dans une entreprise ou au sein d'une autre organisation active dans le domaine de l'EFP ou sur le marché du travail. Ce séjour d'apprentissage doit comporter un important volet professionnel, et un programme d'apprentissage individuel doit être élaboré pour chaque participant.

Les participants éligibles sont, entre autres, les apprenants et les apprentis de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux et continus.

#### Nombre de mobilités demandées

## Demande de financement Erasmus+

### Dont activités hybrides de mobilité

Composante virtuelle associée à la période de mobilité physique (avant, pendant et/ou après)

#### Durée moyenne des mobilités (en jours)

Durée effective de l'activité - sans les jours de voyage

#### Nombre de participants ayant moins d'opportunités

- Personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou d'ALD
- Apprenant ou établissement situé dans une zone classée ZFRR ou QPV
- Apprenants boursiers

#### Nombre de participants utilisant des moyens de transport écoresponsables

Bus, co-voiturage ou train

#### Nombre de participants : destination hors UE

#### Nombre d'accompagnateurs demandés

Pour rappel : La présence d'accompagnateurs doit être justifiée

#### Durée moyenne des mobilités accompagnateurs (en jours)

Durée effective de l'activité - sans les jours de voyage

#### Description des projets envisagés / autres remarques

Destinations, périodes de mobilités, profil des participants...

## Mobilité de groupe des apprenants de l'EFP

Voir guide pour la mobilités de groupe

### Nombre de mobilités de groupe demandées

### Nombre de participants aux mobilités de groupe

#### Durée moyenne des mobilités (en jours)

Durée effective de l'activité - sans les jours de voyage

## Demande de financement Erasmus+

### **Nombre de participants ayant moins d'opportunités**

- Personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou d'ALD
- Apprenant ou établissement situé dans une zone classée ZFRR ou QPV
- Apprenants boursiers

### **Nombre de participants utilisant des moyens de transport écoresponsables**

Bus, co-voiturage ou train

### **Nombre d'accompagnateurs demandés**

La présence d'au minimum un accompagnateur est obligatoire sur toute la durée de la mobilité (voir guide mobilités de groupe)

### **Description des projets envisagés / autres remarques**

## **Participation à des concours de métiers**

### **Précisions**

La durée éligible de ce type de mobilité est de 1 à 10 jours.

Les apprenants de l'EFP peuvent participer à des événements sectoriels internationaux au cours desquels la démonstration compétitive des compétences est essentielle à la promotion, à la reconnaissance et à l'échange d'expériences, de savoir-faire et d'innovations technologiques dans le domaine de l'EFP.

### **Nombre de mobilités demandées**

### **Dont activités hybrides de mobilité**

Composante virtuelle associée à la période de mobilité physique (avant, pendant et/ou après)

### **Durée moyenne des mobilités (en jours)**

Durée effective de l'activité - sans les jours de voyage

### **Nombre de participants ayant moins d'opportunités**

- Personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou d'ALD
- Apprenant ou établissement situé dans une zone classée ZFRR ou QPV
- Apprenants boursiers

### **Nombre de participants utilisant des moyens de transport écoresponsables**

Bus, co-voiturage ou train

## Demande de financement Erasmus+

### Nombre de participants : destination hors UE

### Nombre d'accompagnateurs demandés

Pour rappel : La présence d'accompagnateurs doit être justifiée

### Durée moyenne des mobilités accompagnateurs (en jours)

Durée effective de l'activité - sans les jours de voyage

### Description des projets envisagés / autres remarques

Destinations, périodes de mobilités, profil des participants...

## Mobilité des personnels

### Précisions

Les participants éligibles sont, entre autres, les enseignants, les formateurs et tous les autres experts et membres du personnel non enseignant qui travaillent dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux et continus (EFPI et EFPC). Les participants doivent travailler au sein de l'organisation d'envoi ou collaborer régulièrement avec l'organisation d'envoi pour faciliter la mise en œuvre de ses principales activités.

## Stage d'observation en situation de travail

### Précisions

Durée éligible : 2 à 60 jours.

Les participants peuvent passer un certain temps dans une organisation d'accueil située dans un autre pays dans le but d'apprendre de nouvelles pratiques et de recueillir de nouvelles idées grâce à l'observation et à l'interaction avec des pairs, des experts ou d'autres praticiens dans le cadre de leur travail quotidien au sein de l'organisation d'accueil.

### Nombre de mobilités demandées

### Dont activités hybrides de mobilité

Composante virtuelle associée à la période de mobilité physique (avant, pendant et/ou après)

### Durée moyenne des mobilités (en jours)

Durée effective de l'activité - sans les jours de voyage

### Nombre de participants ayant moins d'opportunités

## Demande de financement Erasmus+

- Personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou d'ALD
- Personnel ou établissement situé dans une zone classée ZFRR ou QPV

### Nombre de participants utilisant des moyens de transport écoresponsables

Bus, co-voiturage ou train

### Nombre de participants : destination hors UE

### Description des projets envisagés / autres remarques

Destinations, périodes de mobilités, profil des participants...

## Missions d'enseignement ou de formation

### Précisions

Durée éligible : 2 à 365 jours.

Les participants peuvent passer un certain temps à enseigner ou à former des apprenants dans une organisation d'accueil située dans un autre pays, afin d'apprendre en accomplissant leurs tâches et en échangeant avec des pairs.

### Nombre de mobilités demandées

### Dont activités hybrides de mobilité

Composante virtuelle associée à la période de mobilité physique (avant, pendant et/ou après)

### Durée moyenne des mobilités (en jours)

Durée effective de l'activité - sans les jours de voyage

### Nombre de participants ayant moins d'opportunités

- Personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou d'ALD
- Personnel ou établissement situé dans une zone classée ZFRR ou QPV

### Nombre de participants utilisant des moyens de transport écoresponsables

Bus, co-voiturage ou train

### Nombre de participants : destination hors UE

## Demande de financement Erasmus+

### Description des projets envisagés / autres remarques

Destinations, périodes de mobilités, profil des participants...

## Cours et formations

### Précisions

Durée éligible : 2 à 10 jours.

Les participants peuvent bénéficier d'un cours structuré ou d'un type de formation similaire dispensé par des professionnels qualifiés et fondé sur un programme d'apprentissage et des acquis d'apprentissage prédéfinis.

La formation doit comporter une composante transnationale claire, par exemple en favorisant l'interaction d'apprentissage entre les participants de différents pays ou en intégrant d'autres éléments de transfert transnational de pratiques, tels qu'une forte implication du personnel de l'EFP du pays d'accueil en vue d'interagir avec des collègues venant de l'étranger et leur exposer leurs pratiques.

Le contenu des cours et des formations doit être adapté aux compétences professionnelles du personnel participant et aux objectifs du projet ou de l'accréditation. Les activités entièrement passives telles que l'écoute de conférences, de discours ou de conférences de masse ne sont pas soutenues.

### Nombre de mobilités demandées

### Dont activités hybrides de mobilité

Composante virtuelle associée à la période de mobilité physique (avant, pendant et/ou après)

### Durée moyenne des mobilités (en jours)

Durée effective de l'activité - sans les jours de voyage

### Nombre de participants ayant moins d'opportunités

- Personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou d'ALD
- Personnel ou établissement situé dans une zone classée ZFRR ou QPV

### Nombre de participants utilisant des moyens de transport écoresponsables

Bus, co-voiturage ou train

### Nombre de participants : destination hors UE

### Description des projets envisagés / autres remarques

Destinations, périodes de mobilités, profil des participants...

## Visite préparatoire

### Visite préparatoire

Une visite préparatoire est une visite réalisée auprès d'une organisation d'accueil potentielle par le personnel de l'organisation d'envoi dans le but de mieux préparer une activité de mobilité des apprenants ou des membres du personnel.

Des visites préparatoires peuvent être organisées pour préparer tout type de mobilité des apprenants ou des membres du personnel, à l'exception des «cours et formations».

Chaque visite préparatoire doit être dûment motivée et servir à améliorer le caractère inclusif, la portée et la qualité des activités de mobilité. Elle doit être suivie de mobilités au plus tard dans le projet suivant ou bien il faudra justifier pourquoi le projet n'a pas pu aboutir.

Trois personnes au maximum peuvent participer à une visite préparatoire.

La visite préparatoire n'est pas une activité prioritaire.

### Nombre de visites préparatoires demandées

### Nombre total de personnes participant aux visites préparatoires

### Pour préparer quel type de mobilité la visite préparatoire est-elle organisée ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Mobilité de courte durée à des fins d'apprentissage pour les apprenants de l'EFP
- Mobilité de groupe des apprenants de l'EFP
- Participation à des concours de métiers dans le cadre de l'EFP
- Stage d'observation (mobilité personnel)
- Missions d'enseignement ou de formation (mobilité personnel)

### Description des projets envisagés / autres remarques

Destinations, périodes de mobilités, profil des participants...

## Autres activités

## Experts invités

### Précisions

Durée éligible : 2 à 60 jours.

Les organisations peuvent inviter des formateurs, des enseignants, des experts en politique ou d'autres professionnels qualifiés en provenance de l'étranger qui pourront contribuer à améliorer l'enseignement, la formation et l'apprentissage au sein de l'organisation d'accueil. À titre d'exemple, des experts invités peuvent dispenser des formations au personnel de l'organisation d'accueil, présenter de nouvelles méthodes d'enseignement ou faciliter le transfert de bonnes pratiques en matière d'organisation et de gestion.

# Demande de financement Erasmus+

## Nombre de mobilités demandées

## Durée moyenne des mobilités (en jours)

Durée effective de l'activité - sans les jours de voyage

## Description des projets envisagés / autres remarques

Destinations, périodes de mobilités, profil des participants...

## Organismes de soutien

### Explication

Un organisme de soutien (organisme intermédiaire) est toute organisation (ou une autre entité externe au bénéficiaire) qui aide le bénéficiaire à effectuer des tâches de mise en œuvre spécifiques, rémunérées ou non.

### Ferez vous appel à un ou plusieurs organisme(s) de soutien ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Identification de l'organisme de soutien

#### Nom de l'organisme de soutien

#### OID de l'organisme de soutien

#### Adresse de l'organisme de soutien

#### Adresse électronique de l'organisme de soutien

#### Numéro de téléphone de l'organisme de soutien

### Type d'organisme de soutien

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Association à but non lucratif

Entreprise de placement en stage

Organisme public

# Demande de financement Erasmus+

Rôle de l'organisme de soutien

Nom de l'organisme de soutien

OID de l'organisme de soutien

Adresse de l'organisme de soutien

Adresse électronique de l'organisme de soutien

Numéro de téléphone de l'organisme de soutien

## Type d'organisme de soutien

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Association à but non lucratif
- Entreprise de placement en stage
- Organisme public

Rôle de l'organisme de soutien

Nom de l'organisme de soutien

OID de l'organisme de soutien

Adresse de l'organisme de soutien

Adresse électronique de l'organisme de soutien

# Demande de financement Erasmus+

## Numéro de téléphone de l'organisme de soutien

## Type d'organisme de soutien

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Association à but non lucratif
- Entreprise de placement en stage
- Organisme public

## Rôle de l'organisme de soutien

## Enseignement supérieur (ES)

### Projet ES

Attention tous les établissements membres du consortium EFP ne sont pas membres du consortium ES. Veuillez vérifier si votre établissement est concerné par l'ES avant de compléter la demande (détenteurs de la charte ECHE, membre du consortium ou en cours d'intégration).

Le projet concernant l'ES débutera le 1er juin de cette année (N) et se terminera le 31 juillet N+2.

Merci de faire la demande la plus réaliste possible des mobilités envisagées dans cette période.

### Votre établissement est-il concerné par l'ES ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

**Vous êtes arrivé à la fin de la démarche, merci de l'avoir complétée !**

## Mobilité des étudiants

### Précisions

Format et durée :

- Mobilité longue : de 2 mois (60 jours) à 12 mois.
  - Mobilité courte : de 5 à 30 jours - format hybride obligatoire (ajout d'une composante virtuelle avant, pendant et/ou après la mobilité physique)
- Toutes les mobilités (longues et courtes) peuvent se faire sous format hybride.

## Mobilité des étudiants à des fins d'études

### Précisions

Cette période d'études à l'étranger doit faire partie intégrante du programme d'études suivi par l'étudiant en vue de l'obtention d'un diplôme de n'importe quel cycle d'études. Une période d'études à l'étranger peut également inclure une période de stage.

Toutes les organisations participantes établies dans des États membres de l'UE ou des

Demande de financement Erasmus+  
pays tiers associés au programme (organisations d'envoi et d'accueil) doivent être des EES  
en possession d'une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE).

#### Nombre de mobilités demandées

#### Nombre de participants ayant moins d'opportunités

- Personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou d'ALD
- Boursiers échelon 6 et 7
- Habitants d'une zone classée ZFRR ou QPV (Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement )

#### Description des projets envisagés / autres remarques

Destinations, périodes de mobilités, profil des participants...

## Mobilité des étudiants à des fins de stage

#### Nombre de mobilités demandées

#### Nombre de participants ayant moins d'opportunités

- Personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou d'ALD
- Boursiers échelon 6 et 7
- Habitants d'une zone classée ZFRR ou QPV (Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement )

#### Description des projets envisagés / autres remarques

Destinations, périodes de mobilités, profil des participants...

## Mobilité du personnel

#### Précisions

La prospection de partenaires et visites de stages ne sont pas des activités éligibles dans le cadre de l'ES.

Durée éligible : de 2 à 60 jours (5 à 60 jours pour les mobilités avec les pays tiers non associés au programme)

Toutes les mobilités peuvent se faire sous format hybride.

## Mobilité du personnel à des fins d'enseignement

#### Précisions

La période d'enseignement à l'étranger permet à tout membre du personnel enseignant

Demande de financement Erasmus+ d'un établissement d'enseignement supérieur ou du personnel d'une entreprise d'exercer des fonctions d'enseignement au sein d'un établissement d'enseignement supérieur partenaire situé à l'étranger (en possession d'une charte ECHE).

**Nombre de mobilités demandées**

**Nombre de participants ayant moins d'opportunités**

- Personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou d'ALD
- Habitants d'une zone classée ZFRR ou QPV (Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement )

**Description des projets envisagés / autres remarques**

## **Mobilité du personnel à des fins de formation**

**Précisions**

La période de formation à l'étranger, dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire, une entreprise ou tout autre lieu de travail pertinent, permet à tout membre du personnel d'un établissement d'enseignement supérieur de prendre part à une activité de formation à l'étranger qui présente un intérêt pour le travail quotidien du participant au sein de son EES. Cette expérience peut prendre la forme de sessions de formation (à l'exclusion de conférences) ou de périodes d'observation en situation de travail.

**Nombre de mobilités demandées**

**Nombre de participants ayant moins d'opportunités**

- Personnes en situation de handicap, de maladie chronique ou d'ALD
- Habitants d'une zone classée ZFRR ou QPV (Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement )

**Description des projets envisagés / autres remarques**

**Merci d'avoir complété la démarche, vous pouvez maintenant déposer le dossier !**